

Date de dépôt : 29.01.2019

Date de traitement : 05.03.2019

Nouveau schéma directeur du réseau sur rail annexé à la loi sur le réseau de transports publics (LRTP, rsGE H1 50)

Vu l'article 30A, alinéa 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu l'article 31 du règlement du Conseil municipal de Confignon LC 18 111 du 4 décembre 2007;

vu l'article 4, alinéa 4, de la LRTP

vu le train de projets de lois relatif au développement du réseau de transports publics genevois adopté par le Conseil d'Etat,

vu la mise à l'enquête publique du schéma directeur du réseau sur rail du 8 janvier au 6 février 2019,

vu le courrier du 21 décembre 2018 du Conseiller d'Etat Serge Dal Busco priant les communes de prendre position sur le schéma directeur du réseau sur rail sous forme d'une résolution du Conseil municipal d'ici au 15 février,

Sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

A l'unanimité des 18 membres présents

1. D'approuver le schéma directeur du réseau sur rail mis à l'enquête publique entre le 8 janvier et le 6 février 2019,
2. De demander la possibilité d'étendre le réseau entre Bernex et la Zimeysa ou, tout au moins, de l'inscrire comme tronçon à étudier,
3. Dans le cadre des études et des variantes choisies, de prendre en compte la démarche de protection du Vallon de l'Aire et s'assurer que le tracé ne nuise pas à la qualité du paysage,
4. De soutenir pleinement la diamétrale ferroviaire souterraine de Lancy Pont Rouge à Bernex, via les Cherpines.


Le Président : Jean-Claude KORMANN


Le Secrétaire : Nicolas FOURNIER